

Retraite

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **34 (2004)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Quelques solutions pour

■ **Après le refus de la 11^e révision de l'AVS par le peuple, le problème de son financement reste entier et il s'agit de trouver des solutions. Petit tour d'horizon des spécialistes et des décideurs de tous bords.**

Le problème du financement de l'AVS devient toujours plus préoccupant. Il faut tenir compte d'une réalité évidente: sans nouvelles recettes, les caisses vont se vider peu à peu. Actuellement, les réserves de l'AVS représentent à peu près 80% des dépenses annuelles. En grignotant ainsi ce fonds, année après année, nous l'aurons épuisé dans dix ou douze ans. Passé ce délai, l'AVS sera déficitaire, avec toutes les conséquences que cela entraînerait.

Ne rien brusquer

Après le refus de la 11^e révision de l'AVS, Pascal Couchepin et ses collaborateurs entrent dans une phase de réflexion. «Nous allons analyser la situation et étudier plusieurs solu-

tions, en évitant de brusquer les choses», avoue Jean-Marc Crevoisier, porte-parole du conseiller fédéral.

Entre la durée des cotisations et la retraite en fonction des revenus, des solutions alternatives se dessinent. «Nous avons confié des mandats aux offices concernés par le sujet, dit M. Crevoisier. Il ne faut pas précipiter, mais ne pas traîner non plus. Le Conseil fédéral pourrait soumettre un nouveau projet dans les deux ou trois années à venir.»

Membre de la commission parlementaire pour la sécurité sociale, le conseiller national vaudois Yves Guisan (radical) fait preuve d'une étonnante sérénité, tout en regrettant que la vraie question n'ait toujours pas été posée au peuple. «Il faut savoir si les gens veulent maintenir les pres-

tations actuelles... et les payer. Si la réponse est positive, il faudra alors trouver les milliards nécessaires au financement de l'AVS.»

Parmi les solutions envisagées pour remplir les caisses, on a beaucoup parlé de l'or excédentaire de la Banque nationale suisse. Au mois de juin passé, une majorité des élus au Conseil national a accepté de verser une partie des intérêts de l'or excédentaire de la BNS à l'AVS. Cela représenterait chaque année un peu plus de 300 millions. «A peine un pour-cent du budget de l'AVS», remarque Yves Guisan.

Revoilà la TVA

Pour renflouer sérieusement les caisses, le radical vaudois estime qu'il faudra inévitablement avoir recours à l'impôt indirect

de la TVA. «D'ici à 2025, je pense que le taux devrait être rehaussé de 2,5 à 3,5%», dit-il. Et il ajoute aussitôt: «Est-ce que la qualité de vie des habitants du pays changerait sensiblement, par rapport à ces hausses? Je pense sincèrement que non. La solution de l'augmentation de la TVA est incontournable et intelligente. C'est la seule qui n'aurait pas de retentissements sur l'économie suisse. Et puis, on a une bonne marge de manœuvre, par rapport aux pays qui nous entourent...»

Afin d'éviter les injustices sociales, Yves Guisan suggère une TVA basse pour les produits indispensables et plus élevée pour les produits de luxe. Dans quel délai faut-il s'attendre à une augmentation de la TVA? Réponse d'Yves Guisan: «Il faut se donner le temps de calmer le jeu. Avec un demi pour-cent d'augmentation en 2008, puis un autre demi pour-cent en 2010, on devrait pouvoir tenir jusqu'à l'horizon 2015. On pourrait alors envisager un autre pour-cent supplémentaire au moment opportun.»

Tous ces projets devront forcément passer le barrage d'une votation populaire. «Oui, mais pas avant trois au quatre ans, si l'on veut avoir une chance de voir cette augmentation acceptée...»

Pas de danger!

Aux messages alarmistes, le conseiller national neuchâtelois Jean Studer (socialiste) oppose un discours plutôt optimiste. «La question du financement de

Des idées farfelues

Certains parlementaires imaginent de nouvelles taxes pour sauver l'AVS. Venues de tous bords, les idées fusent et il ne se passe pas une semaine sans qu'un élu ne propose la formule magique qui devrait sauver définitivement l'AVS de la catastrophe annoncée. Parmi les suggestions qui reviennent le plus souvent, on trouve bien évidemment l'or de la BNS (excédent ou

intérêts), l'impôt indirect de la TVA (bouée de sauvetage des assurances sociales) et, naturellement, l'augmentation des taxes sur les cigarettes (les paquets à 7,50 francs) et sur les alcools. Alexander Baumann, conseiller national UDC thurgovien a même déposé une motion demandant une taxe supplémentaire de 5 centimes par SMS. Comme

on dénombre environ 3 milliards de SMS échangés chaque année en Suisse, cette manne représenterait un apport de 150 millions à l'AVS. Autre idée farfelue: augmenter la vignette autoroutière à 100 francs par an. Le gain a été évalué à 300 millions de francs. Une goutte d'eau dans l'océan financier de l'AVS, qui atteint 30 milliards par an.

renflouer l'AVS



Dessin Skylil

l'AVS a toujours été un sujet de dispute. En 1948 déjà, lors de l'introduction des rentes, certains politiciens assuraient que l'on n'arriverait jamais à payer les retraités. Pourtant, malgré les différentes crises, chaque bénéficiaire a touché ses rentes régulièrement, mois après mois.»

N'y a-t-il vraiment aucun risque, notamment si l'on tient compte du vieillissement de la population? «Non, aucun. Pour mettre en danger le système, il faudrait une véritable catastrophe économique, qui toucherait alors tout le système social. A vue humaine, une telle crise n'est pas envisageable.»

Il n'empêche qu'il faudra bien trouver des sources de revenus supplémentaires, si l'on tient à

assurer l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'AVS. «Plusieurs possibilités sont à envisager. Cela va de l'augmentation des cotisations salariales, qui n'ont pas bougé depuis trente ans à une augmentation de la TVA, en passant par l'utilisation des réserves d'or de la BNS.»

Renforcer le 1^{er} pilier

Président suisse de l'Avivo, le Genevois Fritz Kaiser défend l'idée première de l'AVS, qui figure dans la Constitution. «L'article 112b dit clairement que l'AVS doit couvrir les besoins vitaux d'une manière appropriée, rappelle-t-il. Or, ce n'est plus le cas aujourd'hui et le système des trois piliers ne fonctionne que

grâce aux prestations complémentaires.»

A son avis, il faudrait tout d'abord augmenter la cotisation de l'AVS par le biais du 2^e pilier. «Ce système aurait l'avantage de la solidarité. Il faudrait naturellement proposer et calculer plusieurs variantes en mettant à contribution les services de statistique de la Confédération.» Fritz Kaiser propose dans la foulée de résoudre le problème de la retraite anticipée, prôné par Ruth Dreifuss, puis abandonné par Pascal Couchepin.

Quant à Christiane Brunner, conseillère aux Etats genevoise (socialiste), elle déclare: «Malgré un accroissement spectaculaire des personnes âgées par rapport aux personnes actives, malgré

les améliorations importantes des prestations à chaque révision, malgré un taux de cotisations AVS constant depuis des décennies, l'AVS continue d'afficher des chiffres noirs. En 2003, on a enregistré près de 32 milliards de recettes pour 30 milliards de dépenses. Le fonds de réserve contenait 25 milliards, donc plus que nécessaire pour un système de répartition tel que l'AVS.»

«Même le Parti radical est d'avis que jusqu'en 2010 aucun financement supplémentaire ne sera nécessaire pour assurer le niveau de prestations actuel. Par la suite, si un financement supplémentaire devait s'avérer nécessaire, différentes solutions pourraient être envisagées. Pour assurer le financement durable de l'AVS, le Parti socialiste a déposé une initiative populaire (Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS) qui garantirait environ 2 milliards de francs par année à l'AVS. Lors de la dernière session, le Conseil national a adopté un contre-projet qui va dans le même sens que notre initiative. Quant à moi, je continuerai de me battre pour que les prestations de l'AVS soient maintenues, voire améliorées, dans le futur», précise encore Mme Brunner.

En résumé, il n'y a pas péril en la demeure. Dans la recherche de solutions, chacun, qu'il soit de gauche, du centre ou de droite, y va de sa petite idée. Certaines mériteraient d'être approfondies, voire discutées ou modifiées. C'est vraisemblablement ce qui va se passer dans les mois et les années à venir.

Jean-Robert Probst